

## PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

### SEANCE PUBLIQUE DU 18 OCTOBRE 2007

L'an deux mille sept, le dix-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par son Président Monsieur François Gros, en date du 10 octobre 2007, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **François GROS.**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Arlette Trambly, Jacques Beaudet, Michel Bernard, André Courois, Gilles Gauthier.

CORBEIL-ESSONNES : Nicole Barbier, Danièle Desrues, Jean-François Aymard, Serge Dassault, Jean-Michel Fritz, Patrice Vernet.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Michelle Jehanno, Anne-Marie Lanza, Jean-Marc Devôge, Jean-Pierre Marcelin.

SOISY-SUR-SEINE : Marie-Pascale Lefort, Yves Robineau, Jean-Paul Pierson, Patrick Sivert.

ETIOLLES : Philippe Brun, Daniel Fontaine, Alain Froelich, Yves Jouitteau, Jacques Merret.

#### **Pouvoirs :**

Madame Evelyne Compte donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul Pierson,  
Monsieur Jean-Louis Diservi donne pouvoir à Monsieur François Gros,  
Madame Michelle Foucher donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc Devôge,  
Madame Alyat Frantz donne pouvoir à Monsieur Philippe Brun,  
Madame Colette Martin donne pouvoir à Monsieur Jacques Beaudet,  
Monsieur Robert Mignot donne pouvoir à Monsieur Yves Robineau,  
Monsieur Michel Pilot donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Marcelin,  
Monsieur André Postic donne pouvoir à Monsieur Daniel Fontaine.

#### **Absents :**

Madame Cécile Maguer, Messieurs Jean-François Bayle, Stéphane Faure, François Zambrowski.

La séance est ouverte à 20h30 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président François Gros, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Alain FROELICH, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Le Président François Gros indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

Ensuite, l'Assemblée est invitée par le Président François Gros à délibérer.

## **1 ADMINISTRATION GENERALE**

1.1 Approbation du procès-verbal de la réunion publique du 27 septembre 2007.  
*Adopté à l'unanimité.*

## **2 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

2.1 Attribution de la concession d'aménagement relative à la ZAC des Haies Blanches.  
*Adopté à l'unanimité.*

## **3 CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE**

3.1 Attribution marché de travaux de création de la Maison de l'Emploi.  
*Adopté à l'unanimité.*

3.2 Attribution de la maîtrise d'œuvre pour la RN7 à Corbeil-Essonnes.  
*Adopté à l'unanimité.*

3.3 Attribution marché pour la fourniture de sacs à déchets verts.  
*Adopté à l'unanimité.*

3.4 Attribution marché d'entretien des bâtiments communautaires (ancien lot 1).  
*Adopté à l'unanimité.*

3.5 Nouvelle enveloppe financière prévisionnelle pour les travaux de déserte de la zone d'activités des Haies Blanches.

Monsieur Yves Robineau, en vertu du pouvoir qui lui a été confié par Monsieur Robert Mignot, informe l'assemblée délibérante que ce dernier s'insurge contre l'attitude de l'Etat et du Conseil Général, qui n'entretiennent pas l'autoroute A6 et laissent sur notre territoire un tronçon très dégradé, qui, de surcroît, n'a fait l'objet d'aucune rénovation depuis sa création dans les années soixante. En conséquence, Monsieur Mignot vote contre ce projet dans la mesure où les travaux de création des ronds-points aux abords de l'autoroute relèvent naturellement de l'Etat et du Conseil Général et non des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

*Adopté à la majorité avec un vote contre de Monsieur Robert Mignot.*


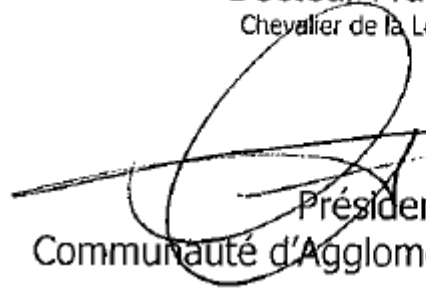
L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures et cinquante-cinq minutes.

Fait au Coudray-Montceaux, le 23 octobre 2007.

Docteur François GROS  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Président de la  
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

Docteur François GROS  
Chevalier de la Légion d'Honneur



Président de la  
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne,

**Communauté d'Agglomération Seine-Essonne**  
Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux  
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ [www.agglo-seinessonne.fr](http://www.agglo-seinessonne.fr)

